

NOS ASSOCIATIONS



L'association des PEP01 contribue à l'éducation, la formation et à l'insertion sociale et professionnelle des enfants, des jeunes et des adultes. Elle apporte un soutien matériel et moral ; elle prend toute mesure leur permettant l'accès à la vie sociale et à la citoyenneté. Les orientations associatives en lien avec le dispositif sont les suivantes :

- **Rendre les personnes actrices de leur inclusion**
- Organiser une plateforme **de services sociaux et médico sociaux**
- Développer une offre de service **plus fluide** entre les adolescents et les jeunes majeurs centrée sur **l'orientation et l'inclusion socio-professionnelle : 16 - 30 ans.**



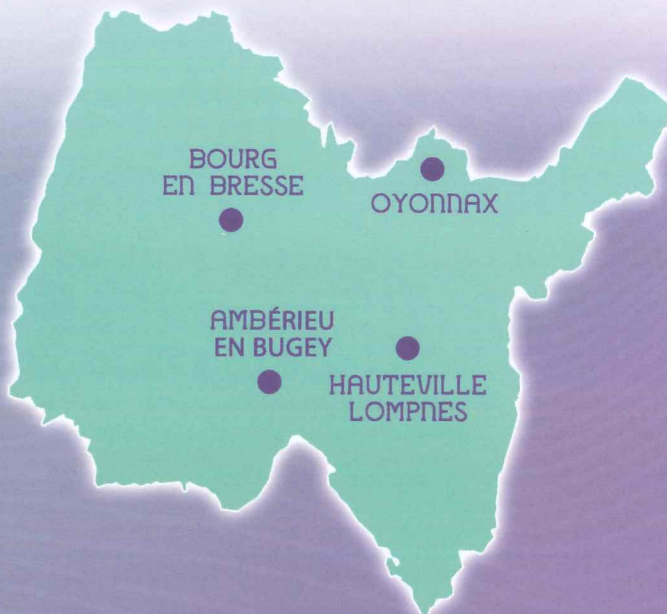
HANDICAP EMPLOI 01 gestionnaire du CAP EMPLOI de l'Ain, membre du Service Public de l'Emploi , **accompagne les personnes en situation de handicap et les entreprises du département de l'Ain pour toutes les questions liées à l'emploi et au handicap, à l'insertion professionnelle, au maintien dans l'emploi et aux conseils en évolution professionnelle.**

Elle a pour but de suivre étape par étape l'insertion et l'épanouissement des travailleurs handicapés en entreprise.

Pour cela, HANDICAP EMPLOI 01 accompagne de manière individuelle et personnalisée, les Demandeurs d'Emploi Travailleurs Handicapés dans leur projet professionnel et/ou formation, adapté à leur état de santé.

En parallèle elle œuvre pour la sensibilisation des entreprises à l'emploi de personnes en situation de handicap ainsi qu'au bon déroulement des phases de recrutement.

NOTRE COUVERTURE TERRITORIALE



Nos Bureaux :

CAP EMPLOI DE L'AIN
1, Av. Jean-Marie Verne
01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 47 20 90
www.capemploi01.org
accueil@capemploi01.org

Du lundi au Jeudi :
8h à 12h/13h30 à 17h00
Vendredi :
8h à 12h/13h30 à 16h00



NOTRE PROJET

DIJEC est un projet citoyen qui réunit les compétences de nos deux associations ayant des expertises différentes mais le même but ; **soutenir et accompagner les personnes en situation de handicap pour l'accès et le maintien dans l'emploi.**

Aujourd'hui **LES PEP 01** et **HANDICAP EMPLOI 01** ont décidé de créer une dynamique qui permette le **passage du milieu protégé vers les dispositifs de droit commun** pour les jeunes qui en ont envie et qui auraient le potentiel et ainsi rendre notre **société plus inclusive.**

LES BÉNÉFICIAIRES

Jeunes âgés de 16 à 30 ans en situation de handicap

-Bénéficiant d'une RQTH ayant un projet d'insertion dans le monde du travail ordinaire.

-En contrat d'apprentissage par voie d'alternance et en risque de rupture de son parcours scolaire et professionnel.

-En emploi en milieu ordinaire de travail mais en risque de rupture de son parcours professionnel.

-En grande difficulté dans l'emploi ordinaire de travail et/ou en formation par alternance avec nécessité d'investiguer pour évaluation des besoins pour une éventuelle reconnaissance d'une situation de handicap.



LES MISSIONS

Pour les jeunes travailleurs :

- Sécuriser dans l'emploi les salariés en milieu ordinaire et en situation de handicap.

- Contribuer à la construction de projet professionnel en milieu ordinaire de travail de jeunes en situation de handicap.

- Assurer le suivi du jeune en situation de handicap.

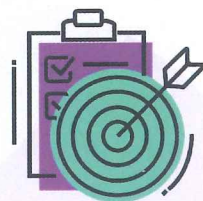
- Assister à la recherche d'emploi en entreprises ordinaires de travail.

- Accompagner dans l'emploi pour faciliter l'entrée dans le milieu ordinaire de jeunes en situation de handicap.

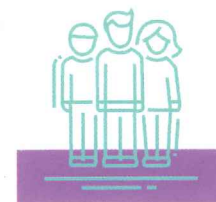
Pour les entreprises et les centres de formation :

- Contribuer à l'adaptation et à l'aménagement du poste de travail et son environnement dans l'entreprise et en centre de formation.

- Former et coacher des tuteurs en entreprise salariant des jeunes en situation de handicap.



L'ÉQUIPE



1 référent inclusion

*pour la partie professionnelle
(HANDICAP EMPLOI 01)*

1 référent inclusion

*pour la partie vie sociale
(PEP 01)*



MODALITÉS D'ACCÈS

- Demande de l'employeur ou du centre de formation avec accord préalable du jeune (16-30 ans).

- Demande de la personne en situation de rupture et/ou de son représentant légal.

- Notification CDAPH

